

**Seconde Conférence mondiale des Nations Unies sur le transport durable
14-16 Octobre 2021**

**Déclaration de M. Laurent ANSEMI, Conseiller de Gouvernement - Ministre des
Relations Extérieures et de la Coopération**

Monsieur le Secrétaire Général,
Mesdames et Messieurs les Chefs d'État et de Gouvernement,
Excellences,

Permettez-moi de saluer l'organisation de cette Seconde Conférence sur le transport durable.

Je tiens également à remercier chaleureusement les autorités chinoises pour l'organisation de cet événement à Beijing, en Chine. Bien que je ne puisse être parmi vous ce jour, je me réjouis de la tenue de cette conférence sur un sujet aussi important pour l'avenir de nos peuples et de la planète.

En effet, les transports représentent aujourd'hui près d'un quart des émissions de gaz à effet de serre. Outre leur contribution au réchauffement climatique, la pollution générée par les déplacements est devenue l'une des premières causes de mortalité dans le monde.

Loin de considérer ces faits comme une fatalité, une action urgente et concertée des nations est indispensable.

A ce titre, et sous l'impulsion de S.A.S. le Prince Souverain, mon pays plaide sans relâche au sein des enceintes internationales pour des transports plus sobres en carbone.

Sur ce point, il m'importe de rappeler que la Principauté s'est fixée l'objectif d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050.

Sur le plan national, la Principauté a pour ambition de réduire le trafic de véhicules légers d'environ 20% à l'horizon 2030. Nous nous félicitons à ce titre que le seuil symbolique des 10% de véhicules électriques ou hybrides vienne d'être franchi à Monaco.

L'amélioration des transports en communs est un des principaux leviers pour offrir des modes de transports alternatifs. Monaco vise un réseau d'autobus 100% électrique. La desserte ferroviaire a elle aussi été améliorée avec la mise en service de rames doubles augmentant la capacité des trains.

Ces efforts viennent s'ajouter aux mesures déjà prises pour favoriser la mobilité douce en Principauté. Je voudrais citer par exemple l'ambitieux réseau de 400 vélos électriques en libre-service, le tout je le rappelle, sur un territoire de 2km².

Nous avons la conviction que le développement des transports durables doit être envisagé au-delà du seul environnement urbain. C'est ce que nous faisons à Monaco, depuis 2018, avec l'interdiction de l'utilisation du fioul lourd pour les navires de commerce. Il nous semble tout autant pertinent que la communauté internationale traite activement la question de la plaisance et, plus généralement, des loisirs maritimes utilisant des moyens de transport dans une perspective assumée de développement durable.

L'heure n'est plus aux conjonctures ; et il nous incombe donc de mettre en œuvre des solutions concrètes, élaborées de concert, pour répondre aux défis posés par le transport.

Je vous remercie.